



INTERVENTION SUR LES ARBRES

Descriptif de mise en soumission des travaux



Etat de Vaud — Conservation de la nature

CHANCRE COLORE DU PLATANE TRAVAUX DE TAILLE, D'ELAGAGE OU D'ABATTAGE DE SUJETS NON-INFECTES

FICHE DE TRAVAIL N° 01

POSTES A INSERER OBLIGATOIREMENT DANS UN DEVIS OU UNE SOUMISSION en compléments ou en remplacements des travaux traditionnellement usités

REQUETE EN AUTORISATION Remplissage et dépose de la demande à la commune.	pce	1	à CHF = CHF
OBSERVATION DU OU DES SUJETS A TRA Avant toute intervention. Observation des arbres à tailler ou à élaguer afin de déterminer ou non la présence du chancre coloré. Observation systématique selon critères de reconnaissance contenue dans le cahier des conditions particulières. En cas de détection de la maladie ou de doute, informer immédiatement la Conservation de la nature. Nombre d'arbres à contrôler			à CHF = CHF
TAILLE ET ELAGAGES Selon directives du maître d'oeuvre ou de la direction de chantier, taille ou élagage des branches en grimpantdans les couronnes avec l'équipement de sécurité nécessaire, ATTENTION, L'UTILISATION DE GRIMPETTES EST INTERDITE, protection des ouvrages alentour, les gros morceaux seront descendus à l'aide de cordes et non jetés au sol. Une attention particulière sera portée au respect de toutes les normes de sécurité en vigueur. En cas de non-respect de ces dernières, le chantier sera immédiatement interrompu et les frais éventuels en résultant, seront imputés à l'entreprise fautive. Hauteur moyenne des arbres	m		
Total d'arbres à considérer	nce		à CHF = CHF
iolai u aibies a colisidelei	hre		a OI II = OI II

DESINFECTION DU MATERIEL ET DES OUTILS Avant chaque changement d'arbre, nettoyage complet du matériel et des outils (scie, sécateur, tronçonneuse), enlèvement des déchets de sciure et traitement à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de pédiluve ou autre pulvérisateur. LE NOMBRE DE TRAITEMENT(S) EST EGAL AU NOMBRE D'ARBRE(S) A TAILLER

tmt à CHF..... = CHF.....

TRI ET EVACUATION DES DECHETS VEGETAUX

M3 de taille estimés	m3	
Tonnes estimées, densité env. 0.35	To.	
Branches et branchages longueur jusqu'à 60 cm et diam. Inférieur à 30 cm.	m3	à CHF = CHF
Branches et branchages longueur de 60 cm à 200 cm et diam. Inférieur à 30 cm.	m3	à CHF = CHF
Tronc et souches dimension maximum 100x100 cm.	m3	à CHF = CHF

CHANCRE COLORE DU PLATANE **ABATTAGE DE SUJET INFECTES**

FICHE DE TRAVAIL N° 02

POSTES A INSERER OBLIGATOIREMENT DANS UN DEVIS OU UNE SOUMISSION en compléments ou en remplacements des travaux traditionnellement usités

REQUETE EN AUTORISATION Remplissage et dépose de la demande à la commune.	pce	1	à CHF	= CHF
PREPARATION DE LA ZONE DE TRAVAIL Soit fourniture et mise en place soignée au sol de bâches ou film plastique résistant, recouvrement des joints et fixation entre elles à l'aide de rubans adhésifs L'ensemble du bâchage doit dépasser d'un minimum 2 mètres la circonférence de la couronne. Les bâchespourront êtres réutilisés et déplacées uniquement après nettoyage et désinfection. Surface de bâchage par arbre à abattre	m2			
Surface totale de bâchage à installer	m2		à CHF	= CHF
EQUIPEMENT DES TRAVAILLEURS Soit fourniture et mise à disposition pour chaque intervenant près des arbres à abattre d'une combinaison plastique étanche jetable et de gants correspondants. Désinfection, récupération et transport à la décharge après travaux calculés ultérieurement. Le nombre d'équipement à prévoir correspond à deux fois le nombre de jour de travail prévu par personne. Nombre de d'équipement prévus	pce		à CHF	= CHF
ABATTAGE D'ARBRES Soit débitages des branches et du tronc en grimpant dans les couronnes avec l'équipement de sécurité nécessaire, les morceaux seront descendus à l'aide de cordes ou camion-grue et non jetés au sol, protection des ouvrages alentour, troncs coupés au raz du sol. OU abattage en une fois pour débitage au sol, selon possibilités et volume de l'arbre, troncs coupés au raz du sol.				

Une attention particulière sera portée au respect de toutes les normes de sécurité en vigueur. En cas de non-respect de ces dernières, le chantier sera immédiatement interrompu et les frais éventuels en résultant, seront imputés à l'entreprise fautive. Hauteur moyenne des arbres Circonférences moyennes des troncs à	m
100 cm	cm
Méthode d'abattage (cocher la case correspondante) Débitage progressif manu Débitage progressif avec camion gru En une fo	ie
Total arbres	pces à CHF = CHF
DESINFECTION DU MATERIEL ET DES OUTI A chaque arrêt de travail, nettoyage et com du matériel et des outils (scie, sécateur, tronçonneuse), enlèvement des déchets de sci et traitement à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de pédiluve ou autre pulvérisateur. LE NOMBRE DE TRAITEMENT(S) EST EGAL AU NOMBRE D'ARRET(S) DE TRAVAIL PREVU(S). Soit pauses du matin et du midi, le soir et chaque fois que l'on quitte le chantier.	plet
TRI ET EVACUATION DES DECHETS VEGET Soit ramassage des déchets végétaux y compris la sciure, tri par catégories mentionnées ci-dessous, chargement dans bennes, bâchage hermétique, désinfection du véhicule et du chauffeur avant le départ au centre d'incinération, transports allerretour, désinfection du véhicule et du chauffeur avant de quitter le centre d'incinération. Y compris taxe de décharge. Le stockage des déchets végétaux est possible uniquement durant le chantier et dans des bennes hermétiquement bâchées.	AUX
M3 estimés / volume du ou des arbres Tonnes estimées env. 0.4 % du volume	m3 ton

Branches et branchages longueur jusqu'à 60 cm et diam. Inférieur à 30 cm.	m3 à CHF = CHF
Branches et branchages longueur de 60 cm à 200 cm et diam. Inférieur à 30 cm	m3 à CHF = CHF
Tronc et souches dimension maximum 100x100 cm.	m3 à CHF = CHF
RABOTAGE DE LA SOUCHE Rabotage de la souche à - 30 cm du niveaux fini, mise en place de protection pour contenir la dispersion des déchets, chargement et transports calculé poste précédent.	m3 à CHF = CHF
DESINFECTION DES MACHINES DE CHANTIA A chaque arrêt de travail, traitement des godets et lames des machines de chantier, des pneus et chenilles selon risque de contamination, à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de pulvérisateur. LE NOMBRE DE TRAITEMENT(S) EST EGAL AU NOMBRE D'ARRET(S) DE TRAVAIL PREVU(S). Soit pauses du matin et du midi, le soir et chaque fois que l'on quitte le chantier	tmt à CHF = CHF
TRAITEMENT DE L'AIRE DE CHANTIER ET A A la fin de chaque étape de travail, après nettoyage complet des déchets et enlèvement des bâches de protection (désinfectée),traitement de l'aire de chantier par pulvérisation. Surface totale à traiter, étapes selon avancement des travaux.	m2 à CHF = CHF
EVACUATION DES COMBINAISONS ET GAN Soit tri et ramassage des combinaisons et gants deux fois par journée de travail (midi et soir), chargement dans conteneurs étanches transport aller-retour au centre d'incinération. Y compris taxe de décharge.	bloc 1 à CHF = CHF

CHANCRE COLORE DU PLATANE TRAVAUX DE FOUILLE ET DE TERRASSEMENT PRES DE PLATANES

FICHE DE TRAVAIL N° 03

POSTES A INSERER OBLIGATOIREMENT DANS UN DEVIS OU UNE SOUMISSION en compléments ou en remplacements des travaux traditionnellement usités

REQUETE EN AUTORISATION Remplissage et dépose de la demande à la commune.	рсе	1	à CHF	= CHF
OBSERVATION DU OU DES SUJETS A PRO Avant toute intervention. Observation des arbres ayant leurs couronnes dans sur le passage de fouille afin de déterminer ou non la présence du chancre coloré. Observation systématique selon critères de reconnaissance contenue dans le cahier des conditions particulières. En cas de détection de la maladie ou de doute, informer immédiatement la Conservation de la nature.	ХІМІТ	ΓE		
Nombre d'arbres à contrôler	pce		à CHF	= CHF
TRAITEMENT DES RACINES DANS FOUILL Soins aux racines après contact lors de terrassement dans l'emprise des couronnes de platanes. Dégagement so de la racine, coupe propre avec un sécateur une scie, traitement de la racine, de la sciu et des parois contiguës de la fouille par pulvérisation.	igné ou re		à CHF	= CHF
DESINFECTION DU MATERIEL ET DES OUT Après chaque intervention sur des racines, nettoyage complet du matériel et des outils (scie, sécateur, tronçonneuse), enlèvement des déchets de sciure et traitement à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de péditure au autre publérienteur			à CHF	CHE
pédiluve ou autre pulvérisateur.	unt		а ОПГ	= 0ПГ

DESINFECTION DES MACHINES DE CHANTIER Après chaque intervention sur des racines, traitement des godets et lames des machines de chantier, des pneus et chenilles selon risque de contamination, à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de pulvérisateur. tmt à CHF..... = CHF...... TRI ET EVACUATION DES DECHETS VEGETAUX Soit ramassage des déchets de racines. chargement dans sac poubelles hermétiques, transports aller-retour au centre d'incinération. Y compris taxe de décharge. Le stockage des déchets végétaux est possible uniquement durant le chantier et des hermétiquement dans bennes bâchées. **ESTIMATION:** Branches et branchages à 60 cm. m3 1 à CHF..... = CHF..... déversement direct dans les fosses. TRAITEMENT DE LA FOUILLE Avant pose de matériel et remblayage, traitement de la surface de la fouille dans l'emprise des couronnes de platanes, parois et fond, par pulvérisation. Surface totale à traiter, étapes selon avancement des travaux. m3 à CHF..... = CHF......

Impressum

Editeur Etat de Vaud SFFN

Conservation de la nature - 2011

Document réalisé sur la base des publications du Domaine nature et paysage du canton de Genève